№ 95 — 9me année

Le numéro: 5 centimes.

Mardi 15 Août 1911

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: SION, Imprimerie GESSLER

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

	année	6 mois	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	12.—	6.50	4.—
Envoi par numéro . . .	15.—	7.80	4.40

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 0.60 par semestre pour la Suisse et fr. 2.40 par an pour l'Etranger

Téléphone

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	0.10	0.20	0.30
Réclames		0.40	

Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal" à Sion.

Petit ménage cherche

• *Bonne* •

à tout faire. Bons gages et bons traitements assurés. Voyage payé en cas d'engagement. Se présenter ou écrire, si possible avec certificats et photographie au **Crédit mobilier,**
11, rue du Prince à Genève.

Villa Beau-Site

SIERRE

Pensionnat de jeunes filles. Langue française. Cours d'allemand, comptabilité, travaux manuels en tous genres, d'arts, d'agréments. Enseignement ménager, cuisine, repassage, coupe, confection, etc.

Envoi de prospectus.

Tirage irrévocable 30 septembre

Lots à fr. 1 de la protection des sites pour le Musée de l'Engadine. Grosse fortune à gagner. 1er Prix: valeur Fr. 69,000.

l'Agence centrale Berne
Passage de Werdt No. 189.

OCCASION

A vendre faute de place deux beaux :: clapiers en très bon état. ::
S'adresser au Journal qui indiquera.

Emigration et passage

pour tous les pays d'Outre-mer aux prix et conditions les plus avantageuses par

Jules Albrecht, horloger-bijoutier, Sion

représentant de **Zwilchenbart S. A. Bâle,** la plus importante et la plus ancienne Agence d'émigration de la Suisse. Approuvé par le Conseil d'Etat.

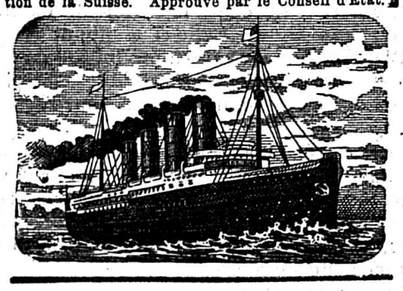

ETERNIT

Société Suisse
DES USINES ETERNIT
à Niederurnen (Glaris)

! Couvertures !
de toits et
Revêtements de façades

SÉCURITÉ
au vent et aux ouragans

Grande légèreté
Durée illimitée
Garantie de 10 ans.

Echantillons et renseignements à disposition

Remplissez vos tonneaux

Chacun peut faire soi-même de l'excellent vin blanc, sain, **conforme à la loi,** revenant à 13 centimes le litre. Remplace le vin, on peut le mélanger avec. Préparation facile Nombreux certificats d'anciens clients J'envoie franco la recette et les fournitures (sucre excepté) pour 100,150, 200 litres et plus à fr. 8, par 100 litres.

Albert MARGOT, Avenue d'Echalens, 9
LAUSANNE

Pour les enfants

Le Café de Malt Kneipp-Kathreiner
est, comme vous vous en convaincrez, le seul café qui leur convienne comme boisson.

Banque de Sierre Sierre

COMPTE DE VIREMENT A LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Nous donnons: le 4 1/4 % sur obligations de 500 frs. et 1000 frs. dénonçables tous les ans;
le 4 % en Caisse d'Epargne.

Prêts sur hypothèque ou contre nantissement

Encaissement de coupons et de chèques sur la Suisse et l'Etranger. Garde de titres

La Direction

LA BOUCHERIE

Louis MOREL à Genève

Place du Bourg-de-four 17

expédie des viandes de toute première qualité par colis postaux de 5 kilos, à un prix modéré.

Les commandes sont expédiées par retour du courrier contre remboursement.

C'est égal

si vous achetez vos
chaussures
en hiver ou en été; mais tenez toujours à avoir une bonne marchandise. Si vous vous adressez à la maison de chaussures la plus importante de

Rod. Hirt
à Lenzbourg

vous profiterez
de la bonne qualité
de la bonne façon et
des plus bas prix
qui s'y trouvent toujours réunis

Les centaines de commandes et de certificats rentrant chaque jour sont la meilleure preuve de la capacité de ma maison.

Je vous recommande spécialement à des prix moyens les articles suivants avantageux:

	Nro.	Frs.
Bottines à lacets pour dames pour dimanche croûte cirée	36-42	8.—
Bottines à lacets pour dames, p. dimanche, box-calf	36-42	10.50
Bottines à boutons pr. dames, croûte cirée, solides	36-42	10.—
Bottines à boutons pour dames, box-calf, élégantes	36-42	11.—
Bottines à lacets p. **messieurs,** croûte cirée, garn.	39-48	9.50
Bottines à lacets pr. messieurs, box-calf, élégantes	39-48	12.—
Souliers pour ouvriers, croûte cirée, solides .	40-48	8.30
Souliers militaires, empeigne la. 2 semelles, solid.	39-48	12.50

Je tiens également les genres plus ordinaires, ainsi que les chaussures fines en grand choix, selon mon catalogue illustré que j'envoie gratuitement à toute personne

VIN DE RAISINS SECS

BLANC à frs. 23.— les 100 litres — **ROUGE** à frs. 32.— les 100 litres

prix en gare de Morat — contre remboursement.

Analysé par les chimistes - Fûts à disposition - Echantillons gratis et franco

OSCAR ROGGEN, MORAT.

Institut SARINIA

Fribourg (Suisse), Rue du Temple, 15

Prép. rapide et approfondie: au Polytechnicum — aux Universités (Maturité) aux différents examens — **Cours de vacances** — Répétitions — Cours de langues.

H. Dr. BARONE, prof.

Comme
Dépuratif
Exigez la **Véritable**
Salsepareille Modelle

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaississement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatisme, Maux d'estomac, Hémorrhoides, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attes. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. 3,50, 1/2 bout. fr. 5. — (1 bout. une cure complète) 8 fr.

Dépôt général et d'expédition:
PHARMACIE CENTRALE, rue du Mont-Blanc 9, **GENÈVE.**

Occasion

A vendre faute d'emploi une capote de voiture en très bon état. S'adresser au Journal qui indiquera.

La santé pour tous

Bagues Electro-Médicales Euréka

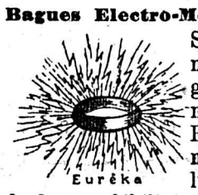

Sont les seules reconnues efficaces pour la guérison certaine des maladies suivantes: Rhumatismes, migraine, goutte, névralgies lumbago, sciatique, douleurs, débilité nerveuse, appauvrissement du sang, toux nerveuse, aphonie surdité, choléra, hémorroïdes, hystériestics douloureux, paralysie, anéstésie etc.

PRIX: nicklée **fr. 2.50,** argentée **fr. 5,** doublé or supérieur **fr. 8.** Envoi contre rembours. Prospectus gratis et franco

Seul dépôt:
Ls. ISCHI, fab, Payerne

CÉSAR CALDI
TANNERIE
DOMODOSSOLA
Vachette blanche cirée à prix très modérés

LOUIS CALDI
BORGOMANERO (Novare)
VINS ROUGES et BLANCS
Echantillons sur demande

ETABLISSEMENT APICOLE
fondé en 1887
LA CROIX + ORBE
(Vaud, Suisse)

La plus haute récompense Chaux-de-Fonds 1893
3 médailles d'argent 3 premiers prix
LAUSANNE 1910

Grande
Fabrique de Feuilles gaufrées
en bandes continues
par un nouveau procédé

OUTILLAGE COMPLET pour APICULTEURS
RUCHES
extracteurs enfumoirs, etc.

Elevage de reines noires et italiennes
ESSAIMS
Colonies en ruches fixes ou à cadres

Installations de Ruchers
Soins et entretiens des ruches
Extractions du miel

Commerce de miels
(Plaine et montagne)

Expéditions contre remboursement
Emballage soigné. Rabais sur quantité
Prix courant à disposition

LE PENSIONNAT DU PERE GIRARD

Internat du Collège Cantonal St Michel, Fribourg (Suisse) admet les étudiants du Lycée, des 2 Gymnases, de l'Ecole supérieure de Commerce et du Cours préparatoire.

Prospectus gratis par le **P. Préfet.**

Poussines Printanières

en ponte pour l'automne et tout l'hiver. Sujets séléctionnés de Leghorn, Padoue Italienne. Les meilleures pondeuses universelles à fr. 11 les 6 et fr. 21 les 12 pièces contre remboursement :: Emballage gratis :: Rabais par quantités.

Etablissement d'Aviculture. —— Sous le signal à Chexbres Vaud.

HOMOPHONE

maschine parlante idéale, élégante boîte noyer de 36 cm. sur 36 cm., pavillon fleur de 50 cm. 10.000 productions enregistrées par les meilleurs artistes du monde.

Livrée avec 50 morceaux au choix du client.

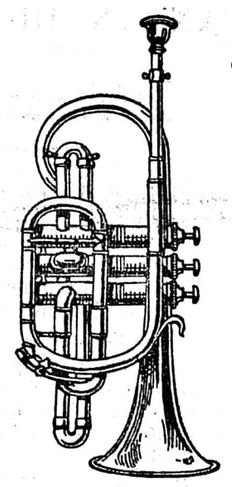

Payable
6 fr. par mois
20 Centimes par jour
30 MOIS DE CREDIT

UNION ARTISTIQUE
25 RUE GENERAL DUFOUR 25
GENÈVE

Maison livrant tous les instruments en cuivre à cordes, en bois, payable par mensualité, depuis

Fr. 5 par mois

Demandez
CATALOGUE et CONDITIONS

BICYCLETTE TOURISTE

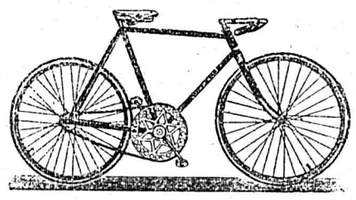

5 ans de garantie. Fabrication soignée, moderne, et archi solide, roulement très léger, complète avec pneus, garde-boue, frein, sacoche et outils, **fr. 85.** — supplément pour TORPEDO fr. 15.

MODÈLE ANGLAIS
de luxe 2 freins sur jantes nickelées, filets couleur, roue libre, complète **fr. 100.**—
(Accessoires pour cyclistes au plus bas prix)
Catalogue franco

Ls ISCHY, fabricant, PAYERNE

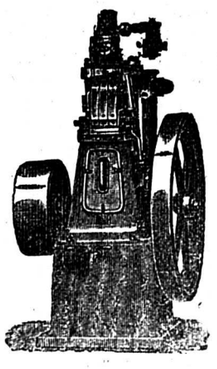

Moteurs

à Benzine, Pétrole, Gaz, ou à Huile lourde
(Consomation 2 1/2 Cts. par HP. et heure)
pour l'agriculture et l'industrie
Construction reconnue solide et le meilleur marché.

WEBER & Co. Uster-Zurich
Fabrique de machines et fonderie.
Références de Ier ordre — Prospectus gratis

LES TAONS

sont en été un vrai fléau. Malheureusement beaucoup de monde ignore combien les pauvres chevaux souffrent de ces terribles insectes et a quel point les bêtes s'affaiblissent sous l'influence de ces morsures cruelles.

Pendant de longues années on a employé l'huile de taons et on en a été satisfait faute de mieux, malgré son

ODEUR HORRIBLE

et d'autres inconvénients.

La dernière invention de l'établissement chimique-pharmaceutique de **BECK KŒLLER,** à Kriens, met fin à cet état de choses. **L'Emulsion**

„Protector" de Beck-Kœller

a été essayée par de nombreux agriculteurs, cochers et camionneurs et tous sont unanimes à déclarer que.

„Protector" ne sent pas mauvais, **„Protector"** ne fait pas tomber les poils, **„Protector"** fait devenir les poils brillants, **„Protector"** éloigne tout insecte de la bête, **„Protector"** est économique, puisqu'il tient longtemps, **„Protector"** se vend dans les bons magasins à fr. 0.70 le flacon avec mode d'emploi. **„Protector"** sert en même temps à **détruire les poux** de tous les animaux. On demande revendeurs partout

BECK-KŒLLER
Fabrique de prod. chim. et pharmaceutiques à Kriens-Lucerne.

L'épilogue des troubles en Champagne

L'épilogue des troubles viticoles de la Champagne se déroule en ce moment devant la Cour d'assises du Nord où l'on a renvoyé les pilleurs et incendiaires de la Marne.

On sera quelque peu étonné de voir qu'on a déféré ces coupables à un tribunal qui siège en dehors de la région où se sont produits les troubles; en ce faisant, on a cependant agi sagement; car il ne se serait pas trouvé dans la Marne un jury qui eut le courage de condamner ceux qui avaient commis des méfaits dans un excès de zèle de patriotisme régional.

Le correspondant de Paris à la « Gazette de Lausanne » commente en ces termes le procès des vignerons de la Marne:

La cour de cassation a donc renvoyé les inculpés devant le jury du Nord. Je ne sais si elle l'a fait exprès; mais cette désignation au premier abord, a semblé cruelle. Il y a entre le Nord et la Marne un antagonisme économique violent occasionné par la fameuse question des « bouilleurs de cru ». Les pays viticoles réclament le « privilège » parce qu'il les aide à vivre, et les pays betteraviers prétendent non sans une apparence de raison que ce privilège ouvre une brèche par où s'écoulent les recettes normales du budget. Et cet antagonisme est beaucoup plus aigu et violent qu'on ne pourrait le supposer à l'étranger.

En donnant pour juges aux vignerons de la Marne les betteraviers du Nord, il semblait donc qu'on leur donnait des juges particulièrement prévenus et foncièrement hostiles. L'événement a presque complètement démenti cette prévision. Les affaires qui ont été jugées jusqu'ici — il est vrai qu'elles étaient de beaucoup les moins graves — se sont terminées par un acquittement à peu près général. Il n'y a eu qu'un condamné à trois mois de prison et comme il en avait fait quatre de « préventive » il a été séance tenante remis en liberté.

En sera-t-il de même pour l'affaire d'Ay. Nous ne le saurons pas avant plusieurs jours, parce qu'il y a un paquet d'inculpés à interroger, une centaine de témoins à entendre, et que les avocats ne sont pas là pour se taire. La raison protesterait si cet épouvantable attentat restait impuni. Et d'autre part, il faut reconnaître que les jurés éprouveront une certaine difficulté à se faire une opinion affirmative, car les témoins à charge, ceux à qui l'instruction avait pu arracher quelques mots se rétractent à l'envi. Quant aux témoins à décharge, ils s'en donnent à cœur joie. Et la quantité de quelques-uns d'entre eux n'est pas sans causer un léger étonnement. C'est ainsi qu'on a vu le juge de paix d'Ay déclarer que les actes poursuivis lui paraissaient excusables. Il a retiré le mot sur les objurgations indignées du président, mais on a pu voir, au ton, qu'il ne retirait pas l'idée. Ce juge de paix doit être comme les sept huitièmes de ses collègues, un politicien local qui ne veut pas tarir les sources de l'avancement. Un autre notable et même un notaire a froidement déclaré que les responsables étaient les négociants brûlés. L'affirmation n'est pas totalement inexacte. Il y a eu des maisons secondaires qui, en présence d'une surexcitation qui pouvait être constatée par chacun, ont commis la folle imprudence d'introduire des vins étrangers. Mais on peut dire, d'une façon générale que ce ne sont pas ces maisons là qui ont été saccagées, mais au contraire des maisons, comme la maison Cyala qui avaient poussé jusqu'au scrupule la probité commerciale. Et puis, tout de même, nous vivons encore dans une société civilisée, et la loi de Lynch n'a pas cours chez nous. Où allons-nous, si les notaires eux-mêmes se mettent à oublier cela?

D'autres dépositions ont été bien intéressantes aussi, mais assez tristes: ce sont celles des officiers. L'un d'eux a raconté qu'il s'était adressé à des bourgeois d'Ay, pour obtenir des renseignements: « Laissez donc faire les vignerons, auraient-ils répondu, cela va très bien ». Il est parfaitement possible en effet que ce langage ait été tenu, et j'ai eu des renseignements particuliers qui me le feraient croire. La raison? L'envie, tout simplement: l'envie des propriétaires et des commerçants un peu gênés vis-à-vis des négociants riches; l'envie, la plante vénéneuse qu'on a soigneusement ensemencée, fumée et cultivée depuis vingt ans, et qu'on voit brusquement s'épanouir, dans toute sa frondaison et toute sa floraison. Le mouvement a été conduit, au moins jusqu au seuil de l'émeute, par un comité de défense viticole dont le président est un certain M. Balourdet, conseiller d'arrondissement agent électoral très actif de MM. Bourgeois et Vallé et dont presque tous les membres appartiennent au parti radical et radical-socialiste. Deux seuls font exception :M. Moreau, qui est socialiste unifié, et M. Michel Lecacheur qui est nationaliste. Or il se trouve que MM. Moreau et Michel Lecacheur sont seuls poursuivis. C'est évidemment un hasard. Mais c'est un des hasards au sujet desquels on ne peut empêcher personne de causer, non, pas même les jurés; et par là s'expliquent souvent leur indulgence, qu'au premier abord on est tenté de qualifier d'inexplicable.

Nouvelles de la Suisse

Arrestation pour escroquerie

Samedi a midi et demie, sur mandat du juge d'instruction, on a procédé à l'arrestation de M. Berlie, ancien député et ancien conseiller d'Etat à Genève, contre lequel une plainte pour escroquerie avait été déposée

Congrès sioniste

MM. Katzenelsen et Motzkin ont présenté des rapports sur l'émigration juive. Il a été établi qu'au cours des vingt dernières années plus de 2 millions de juifs avaient émigré.

Le congrès a voté à l'unanimité un ordre du jour recommandant aux organisations juives d'entreprendre une intense propagande en faveur de l'émigration, spécialement de celle en Palestine et en Syrie. Une proposition de créer un office d'émigration avec siège à Berlin a été renvoyée à une commission de huit membres.

L'horaire d'hiver des C. F. F.

Les délibérations de la conférence intercantonale pour les horaires et les décisions du Département fédéral des chemins de fer viennent d'être publiées. La plupart des demandes de créations de nouveaux trains, d'établissements de nouvelles communications et de nouveaux arrets ont été repoussés par le département.

Officiers suisses aux manœuvres étrangères

Le Département militaire fédéral a désigné le colonel divisionnaire Iselin et le colonel d'artillerie Imboden pour assister aux manœuvres allemandes, tandis qu'il envoie en Italie le colonel divisionnaire Schiessle et le major Schibli.

Sur le désir exprimé par l'empereur François-Joseph, le colonel von Sprecher, chef de l'état-major général suisse, prendra part aux manœuvres impériales en Autriche.

Les automobiles dans les Grisons

L'hiver dernier le peuple des Grisons a voté une loi interdisant sur le territoire du canton la circulation des voitures automotrices.

Le Département militaire fédéral ayant demandé au Conseil d'Etat des Grisons s'il autoriserait des essais de circulation avec des fourgons automoteurs militaires sur les routes de l'Oberalp et du Lukmanier, le Conseil d'Etat a répondu qu'il ne pouvait pas, en présence du texte absolu de la loi cantonale ,donner cette autorisation, mais qu'il devait laisser au Département, soit au Conseil fédéral de décider si ces courses ne peuvent pas être ordonnées par lui sans autorisation préalable du gouvernement cantonal.

Sauf erreur, le Conseil fédéral a déjà tranché dans ce sens un conflit analogue avec la loi d'Uri à propos du ravitaillement des forts du Gothard.

CANTON DU VALAIS

Informations

Décisions du Conseil d'Etat

Le Conseil d'Etat décide de répondre à l'autorité fédérale qu'il n'a pas d'objection à formuler concernant les demandes de prolongation de délai des chemins de fer de Gampel à Hothen et de Sion aux Mayens de Sion.

— Ensuite d'examens satisfaisants, il est délivré les diplômes ci-après:

1. le diplôme d'avocat à M. le notaire Guillaume de Kalbermatten, de Reckingen;

2. le diplôme de notaire à M. Victor Petrig, de Törbel.

— Le Conseil d'Etat décide en principe d'adhérer à la proposition du canton de Vaud relative à la conclusion d'une convention a passer entre les cantons intéressés à la pêche du Léman, et charge le Département des Finances de la suite à donner à cette question.

— M. Joseph Panchard, de Bramois est nommé secrétaire à l'arsenal.

Code civil

Le Département de l'Intérieur du Canton du Valais adresse aux Préfets de district la circulaire ci-après:

« Monsieur le préfet.

» A l'occasion de la convocation des assemblées primaires pour la votation du 27 août courant sur la loi d'application du Code civil suisse, nous avons l'honneur de vous rendre attentif sur l'importance de la loi soumise au vote populaire et sur l'intérêt qu'il y a pour le pays à ce que l'œuvre du Grand Conseil unanime soit approuvée par le peuple.

» Aussi sommes-nous chargé par le Conseil d'Etat de vous prier de vouloir bien insister à ce sujet auprès des autorités communales et de la population de votre district, en leur exposant, d'une part les avantages d'une loi qui tient compte dans la mesure du possible de la législation cantonale actuelle, et ménage une sage transition entre l'ancien et le nouveau droit, et, d'autre part, les inconvénients qui pourraient résulter d'une loi différente, qui pourrait nous être imposée par le Conseil fédéral à défaut d'acceptation de l'œuvre législative cantonale qui va être soumise au vote populaire et qui est incontestablement bien appropriée aux besoins du pays.

» Il y aurait lieu d'insister aussi sur la fâcheuse posture dans laquelle notre canton se trouverait, seul entre tous les cantons, à se voir imposer cette loi par le pouvoir fédéral, et l'effet moral regrettable qu'aurait un désaveu du peuple à l'endroit de cet important travail des autorités cantonales (législative et exécutive).

» Enfin, il serait opportun de faire remarquer à nos populations que les dispositions relatives à l'exécution même du Code civil suisse se trouvent heureusement complétées par des prescriptions destinées à faciliter grandement les entreprises d'amélioration du sol, ainsi que par la révision de notre loi sur l'assistance, révision qui doit apporter à cette loi des améliorations généralement désirées.

» Comptant sur votre patriotique concours pour assurer l'acceptation de la loi, nous vous prions, Monsieur le Préfet, d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.

» Le Chef du Dt. de l'Intérieur:

» H. Bioley. »

La votation cantonale du 27 Août

VII

Le paragraphe 5 du chapitre V règle la question de la jouissance des sources et fontaines et contient des dispositions de nature à faciliter cette jouissance. Ainsi le propriétaire d'une source ou d'un ruisseau ne pourra en changer le cours lorsqu'ils fournissent aux habitants d'une commune, d'un village ou d'un hameau l'eau qui leur est nécessaire et que ces habitants ont acquis un droit à l'utilisation de cette eau; la loi prévoit, du reste que ce droit peut être acquis de tout temps et moyennant une juste indemnité; elle confère même à la commune au village au hameau qui serait dans la nécessité d'utiliser la source le droit d'exproprier le fonds sur lequel jaillit celle-ci.

Chacun a le droit d'utiliser, pour puiser l'eau et abreuver le bétail, les ruisseaux qui sont propriété privée, pourvu que cet usage puisse s'exercer sans empiètement illicite sur la propriété d'autrui et sans préjudice à l'usage des cours d'eau par le propriétaire ou d'autres ayants-droit.

Les droits acquis ainsi que les usages établis dans les diverses parties du canton concernant l'utilisation des sources et fontaines privées demeurent réservés.

Un article spécial interdit sans l'autorisation du gouvernement cantonal la dérivation des sources hors du territoire de la commune dans laquelle elles jaillissent ou hors du bassin de la source. La dérivation de sources hors du territoire cantonal est interdite sauf décision contraire du Grand Conseil.

L'occupation des choses sans maître sera déterminée, en dehors des dispositions actuelles de droit public sur la chasse, la pêche, l'acquisition de matériaux tirés du sol, de la manière suivante:

Les essaims d'abeilles ne deviennent pas choses sans maître par le seul fait de pénétrer dans le fonds d'autrui. Le propriétaire a le droit de les suivre sur le fonds d'autrui, mais il est tenu de réparer le dommage causé au possesseur du fonds. Toutefois, après un délai de deux jours, le propriétaire des essaims ne peut les suivre sur le fonds d'autrui, contre la volonté du possesseur du fonds, qu'avec l'autorisation de la police.

L'essaim d'abeilles qui se réfugie dans une ruche occupée appartenant à autrui est acquis sans indemnité au propriétaire de la ruche.

Les curiosités naturelles ou les antiquités qui n'appartiennent à personne et qui offrent un intérêt scientifique considérable deviennent la propriété du canton.

Celui qui trouve des choses semblables est tenu d'aviser le président de la commune sur le territoire de laquelle la découverte a eu lieu. Le propriétaire dans le fonds duquel les choses ont été trouvées a la même obligation.

Le président de la commune prend immédiatement les mesures conservatoires nécessaires et donne communication officielle de la découverte au Département compétent.

Le Conseil d'Etat prend les autres mesures nécessaires; dans la règle, il attribue les choses découvertes au musée archéologique cantonal ou à un autre établissement scientifique du canton.

Le commun usage des biens du domaine public, tels que routes, places, cours d'eau et lits de rivières est régie par le droit public cantonal ainsi que par les usages établis et les règlements du canton et des communes.

Nous passerons rapidement sur les paragraphes traitant du gage immobilier, du gage mobilier, nous bornant à en noter les principales dispositions.

La loi interdit d'engager les immeubles du domaine public de l'Etat ou des communes; les immeubles au domaine privé de l'Etat (bien du fisc) ne peuvent être engagés qu'avec l'approbation du Grand Conseil; l'engagement des immeubles privés des communes et des bourgeoisies doit pour etre valable être autorisé par le Conseil d'Etat.

Concernant l'engagement du bétail, il est prévu que le préposé aux poursuites tient pour chaque district un registre public.

On saluera avec plaisir les dispositions nouvelles insérées dans la loi et qui ont pour but de réglementer la profession des prêteurs sur gages; car il est évident que d'assez nombreux abus se sont produits jusqu'ici dans cette profession.

A l'avenir, nul ne pourra exercer le métier de prêteur sur gages sans une autorisation spéciale du gouvernement cantonal.

Cette autorisation n'est accordée qu'à des établissements publics du canton ou des communes et à des entreprises d'utilité générale qui offrent des garanties suffisantes, morales et matérielles, pour l'exercice correct, régulier et honnête du métier de prêteur sur gages.

Le Conseil d'Etat n'accorde l'autorisation d'ouvrir un établissement de prêt sur gages que si l'ouverture de cet établissement répond à un besoin réel. Il exerce la surveillance par l'intermédiaire des préfets et de contrôleurs spéciaux et se fait adresser, chaque année, un rapport sur la gestion de ces établissements.

De cette manière il sera, on doit en convenir, très difficile aux prêteurs sur gages de pratiquer l'usure.

La loi prévoit que jusqu'à ce que la législation fedérale ait réglé la question des lettres de gage, le Conseil d'Etat a le droit d'autoriser certains établissements hypothécaires du canton à émettre des lettres de gage aux conditions à déterminer par voie de règlement.

Afin de favoriser la petite épargne et d'assurer une plus grande sécurité aux dépôts de ce genre, le législateur valaisan, se conformant au principe posé par le C. C. S. a édicté les mesures suivantes: Pour la garantie des dépôts d'épargne dans les caisses d'épargne et les banques des engagements desquels ni l'Etat, ni les communes ne'nt à répondre, l'actif de ces établissements est grevé d'un droit de gage légal. Sont considérés comme dépôts d'épargne tous les placements sur livrets ou carnets d'épargne ou de dépôts qui, en un seul ou plusieurs versements, ne dépassent pas un total de fr. 3000. La couverture en papiers-valeurs, doit, en tenant compte des garanties et réserves existantes, être maintenue constamment à un montant offrant une garatie suffisante aux creanciers de dépôts d'épargne.

L'existence et le montant de cette couverture sont soumis au contrôle du Conseil d'Etat, lequel demeure chargé d'édicter les ordonnances nécessaires et de fixer la date à laquelle les dispositions nouvelles entreront en vigueur.

Nous analyserons dans un prochain article l'introduction du registre foncier.

AVIS

☞ En raison de la Fête de l'Assomption, le prochain numéro du « Journal et Feuille d'Avis » paraîtra vendredi soir.

La loi d'assurances et l'agriculture

Sous ce titre M. E. Chuard écrit dans la « Revue » de Lausanne:

La notion de l'assurance, cette forme moderne de l'épargne, n'a pas pénétré aussi profondément dans les milieux agricoles que dans les milieux industriels, il s'en faut de beaucoup. Et les adversaires de la loi, promoteurs du referendum comptent certainement cette indifférence, sinon cette méfiance, qu'ils chercheront sans doute à développer encore, comme un de leurs principaux éléments de succès.

J'ai l'impression que c'est un mauvais calcul. L'attitude très nette prise par le grand comité de l'Union des paysans, contre le referendum, n'empêchera sans doute pas celui-ci d'aboutir; il est trop facile, dans un pays comme le nôtre, de réunir 30,000 signatures d'électeurs. Mais si, au début de la campagne, la grande assemblée de l'Union des paysans prend position, comme cela est plus que probable, en faveur de la loi, elle sera suivie par un imposant contingent d'électeurs des campagnes.

Je faisais route dernièrement, en Valais, avec un vigneron de ce canton, vieil ami de la Fédération romande d'agriculture, très intelligent et connaissant très bien son pays et ses concitoyens. Je lui demandais ce que l'on dit dans le Valais agricole du referendum et de la loi d'assurances.

Vous pensez bien, me dit-il à peu près, qu'on a autre chose à faire à présent qu'à lire les journaux. On ne s'occupe pas de ça pour le moment. Mais quand on arrivera à la votation nous voterons comme l'Union des paysans. Elle nous a donné un bon coup de main dans la question des vins; nous « serons avec elle » même si cette affaire des assurances ne nous plaît pas tant.

Très nombreux seront certainement ceux qui partagent ce sentiment de confiance et de solidarité vis-à-vis de ceux qui ont pris en main leurs intérêts et, pourquoi ne pas le dire, spécialement vis-à-vis du Dr Laur, qui, ayant été l'adversaire résolu du projet précédent, a d'autant plus d'autorité lorsqu'il déclare et démontre que le projet actuel tient compte dans la plus large mesure des vœux de l'agriculture et peut être considéré par elle comme non seulement acceptable mais favorable à ses intérêts spéciaux.

Ce n'est pas encore le moment de faire ici de toutes pièces cette démonstration. Comme le disait notre ami valaisan, on a autre chose à faire que de lire de grands articles de journaux. Bornons-nous donc pour aujourd'hui à constater tout d'abord que l'une des dispositions les plus attaquées par les adversaires de la loi, celle concernant l'« assurance volontaire de tiers », a été introduite dans le projet sur la demande formelle de l'Union des paysans, qui déclarait que, sans cette disposition, l'assurance accidents était « inacceptable pour l'agriculture suisse ». Il est donc permis de supposer qu'un troisième projet, si celui-ci était rejeté ne contiendrait plus cette disposition essentielle; on en voit tout de suite la conséquence.

Il en est à peu près de même de la disposition de l'assurance-maladie concernant les « suppléments de montagne », qui permettront aux contrées les plus éloignées, à communications difficiles, d'obtenir dans des conditions abordables les soins médicaux qui actuellement leur font défaut.

Cette disposition, demandée par l'agriculture destinée à venir en aide aux populations dont les conditions d'existence sont les plus dures, a été aussi fortement attaquée, et rien ne nous dit qu'elle subsisterait dans un nouveau projet.

Il serait facile de démontrer encore que les dispositions de l'assurance-accidents concernant les « accidents professionnels » sont également favorables à l'agriculture en particulier aux communes rurales, à la charge desquelles tombent le plus souvent les ouvriers devenus invalides à la suite d'un accident non couvert par l'assurance.

Les électeurs des campagnes peuvent donc sans crainte de voir leurs intérêts compromis au contraire, s'associer à cette œuvre bienfaisante, à cette œuvre de solidarité, qu'il serait infiniment regrettable et peut être dangereux de voir reculée encore d'un nombre d'années que personne ne peut évaluer.

Faits divers

Terrible accident

Un terrible accident de voiture est survenu vendredi, dans la matinée à M. Alphonse Orsat, de Martigny.

En redescendant de Ravoire, où il était allé chercher sa famille qui s'y trouve en villégiature, les deux chevaux de la voiture, pour une cause encore inconnue, se sont emballés. M. Orsat, qui conduisait celle-ci, fut violemment projeté sur le sol, de même que son fils âgé de 1 ans et demi, et un jeune neveu.

L'enfant, un charmant bébé, mortellement atteint, rendit le dernier soupir dix minutes après.

Quant à M. Alphonse Orsat et son neveu, il sont grièvement blessés; le premier a un bras et une jambe cassés et souffre de douleurs internes; le second a une jambe cassée et d'autres contusions.

Par une chance inespérée, Mme Alph. Orsat fut indemne de l'accident; elle suivait à pied derrière la voiture; c'était bien assez pour elle d'aller relever son enfant mourant.

Incendie

Un incendie a détruit à Loèche-Souste la maison de M. Emile Bayard. Le feu a été mis par quatre jeunes enfants que leurs parents avaient enfermés à clef dans la maison, pendant qu'ils étaient aux champs. A leurs cris, des voisins enfoncèrent la porte et réussirent à les sauver au moment où la maison s'abîmait dans les flammes.

La chaleur

Nous traversons actuellement une période de maximum d'activité solaire qui est caractérisée par l'absence de taches. C'est ainsi que depuis près de deux mois, le disque solaire est net de taches, ou facules, malgré les oppositions, conjonctions et quadratures planétaires qui se sont produites pendant cette période et qui eussent amené des perturbations à toute autre époque de l'activité solaire.

La conséquence de ce calme solaire a été, pour l'Ouest de l'Europe, une absence de cyclones, de bourrasques et de pluies pendant la période correspondante de juin et juillet, c'est-à-dire deux mois de chaleur et de sécheresse.

D'autre part, il a été établi, d'après les tables de la connaissance des temps, qu'une série d'actions planétaires particulièrement importantes, devraient se manifester du 2 au 5 août. C'étaient une conjonction de Jupiter et de Mercure, compliquée d'une double quadrature de Vénus et de Jupiter, ainsi que celle de la Terre avec Saturne et Mars. On en a déduit la prévision de troubles solaires du 2 au 5 août, malgré le maximum actuel. Effectivement, une tache importante, de forme circulaire et entourée de facules, est apparue du 4 au 5 août, conformément à ces prévisions. Elle s'est montrée aux environs du bord Est du soleil, et elle a atteint son entier développement du 6 au 7, époque à laquelle elle présentait encore dix fois le diamètre de la Terre. Comme conséquence de cette brusque et importante perturbation solaire, il en est résulté la production d'un cyclone dans l'Atlantique Nord, suivi en Europe d'une violente bourrasque du Nord-Ouest. Celle-ci a atteint les côtes atlantiques le 6 août, en produisant de forts orages suivis d'abondantes chutes de pluie qui ont été, du reste, un bienfait pour l'agriculture.

Il est extrêmement intéressant pour la météorologie de constater que ces tempêtes, ces orages et ces pluies ont pu être prévus comme conséquence des troubles solaires correspondants, dès le mois de décembre 1910, et cela grâce à de simples calculs tirés des tableaux de la connaissance des temps.

La section „Moléson" du C. A. S. au Mont-Rose

La section « Moléson » du Club alpin suisse de Fribourg avait inscrit le Mont-Rose au programme de ses courses de cette année. Le choix de la plus haute cime de notre pays avait paru très heureux, et la course ne comptait pas moins de 28 participants. Partis dimanche, à 7 h. 40 du matin, nos clubistes, n'ayant pris que le temps de changer de train à Viège et à Zermatt, allaient tout d'une traite jusqu'à la station de Riffelberg, sur la ligne du chemin de fer du Gornergrat, où ils arrivaient à 4 h. ½. La journée avait été belle et très chaude. Mais, à ce moment, deux formidables coups de tonnerre éclatèrent, se répercutant longuement dans toutes les montagnes d'alentour. Sans se laisser effrayer, la petite troupe se mit en marche, et descendant le sentier qui mène au glacier du Gorner, elle traversa ce dernier dans toute sa largeur.

L'orage annoncé se résolvait bientôt en pluie et en grésil. Le Cervin se voilait de grands nuages noirs, mais par un phénomène d'optique très curieux, l'on voyait son ombre se projeter tout entière dans la direction de l'ouest.

On arriva à la cabane Betemps. C'est une construction en bois, bâtie sur un rocher appelé l'Untere Plattje, dominant de quelques mètres le grand glacier du Gorner. Elle peut donner asile à une quarantaine de personnes environ et chacun fut heureux d'y trouver bon repas et bon gîte.

A minuit, le temps restait incertain; néanmoins, le chef de course fit réveiller son monde et donna ses ordres pour l'organisation de neuf escouades, composées chacune d'un guide et de trois clubistes. Au fur et à mesure que celles-ci avaient déjeuné, elles partaient, et dans la nuit noire, on vit bientôt briller, tout le long de la pente, la lumière falote des lanternes.

L'ascension commença par des traversées d'éboulis et de gros blocs de schiste et de granit. Au bout d'une heure environ, on s'encorda, et gravissant la première pente de neige, on gagna le vaste plateau appelé l'Obere Plattje.

Toute cette partie du glacier du Mont-Rose

est fortement crevassée; elle l'est plus particulièrement cette année-ci, en raison de la grande chaleur qui règne depuis le commencement de juillet, et il faut toute l'habileté du guide de tête pour trouver au milieu de ce dédale les ponts de neige praticables.

Le temps se remit bientôt tout à fait au beau, et au lever du soleil, les clubistes purent déjà admirer le plus merveilleux des tableaux, ayant à leurs pieds le grand glacier du Gorner et tout autour, une foule de cimes, Breithorn, Cervin, Dent Blanche, Mischabel, etc., tous géants de 4000 mètres de hauteur. L'ascension se poursuivit, à travers de grands champs de neige, formant autant de plateaux successifs, et par une dernière pente, plus raide que les autres, on gagna l'endroit appelé sur les cartes le Sattel.

De là, une assez longue arête formée de gros blocs de rochers conduit au sommet; le grésil tombé la veille, pendant l'orage, rendait toute cette partie de l'ascension plus difficile qu'elle ne l'est d'ordinaire.

Le sommet fut atteint à 10 h. 1/4. La caravane était réduite à onze membres, qui acclamèrent leur doyen, M. le docteur Weissenbach. Le retour s'effectua par le même chemin, dans les meilleures conditions.

A 3 heures, les clubistes étaient de retour à la cabane Betemps, et à 6 heures, ils reprenaient le train à la station de Riffelberg. Tous étaient enchantés de cette course si bien réussie, grâce à son chef M. Joseph Birbaum qui avait su en prévoir et en régler les moindres détails.

Le même jour, trois autres clubistes bien connus MM. Mans Reber, Charles Mayer et Félix Banderet réussissaient dans d'excellentes conditions l'ascension du Cervin.

Cette ascension a été très heureusement faite également mercredi, par deux alpinistes de Fribourg, MM. Joseph Birbaum et Paul Blancpain.

Ascension du Weisshorn

M. Dudok de Wit, d'Amsterdam, vient de traverser pour la première fois depuis deux ans, l'aiète du Weisshorn accompagné de deux guides de Zinal, Daniel Rion et Pierre Theytaz.

Le monument Tyndall à Belalp

Le fanion de la Section genevoise du Club alpin flottait jeudi soir, au-dessus de Belalp. La Section faisait sa course d'été et nos alpinistes sont allés au Finsteraarhorn, puis au Grimsel avec descente sur Gletsch et Brigue sous la conduite de MM. Maillart et Anex.

La course a été combinée de manière à permettre la visite au monument Tyndall, que M. Fernand Correvon, architecte-paysagiste de Genève, vient d'ériger à 2400 mètres pour la veuve du grand physicien et alpiniste anglais. Mme Tyndall a tenu à ériger sur terre suisse, et à l'endroit même où il a passé une partie de son existence, un monument à l'illustre savant qui a consacré sa vie à la cause de l'avancement et de la vulgarisation des sciences.

Le monument est un monolithe de granit, simple et sévère, à l'aspect d'un menhir, haut de 4 m. 75; il porte sur l'une de ses faces cette inscription: John Tyndall, et sur l'autre la dédicace à sa mémoire. Situé sur une arête élevée, il domine tout le pays et se voit de Brigue et du Simplon.

Mme Tyndall a donné ce monument à la commune de Naters, dont le défunt était bourgeois d'honneur, et l'a placé sous l'égide de la Section genevoise du Club alpin suisse, représenté par M. H. Correvon, son ancien président, et de la Société helvétique des sciences naturelles, représentée par M. Edouard Sarasin, son président, tous deux étant d'ailleurs des amis de la famille Tyndall. Tyndall était effectivement membre honoraire de ces deux sociétés et appréciait ces honoriats-là.

Les Genevois sont donc montés au nombre de 40 à Belalp. Ils ont été rejoints à Brigue par une délégation de sept membres du Club alpin italien venant d'Intra.

Au pied du monument M. H. Correvon a rappelé, au nom du C. A. S. le souvenir du grand alpiniste anglais et remercié Mme Tyndall du don qu'elle fait au pays. Il a déposé, au nom de la section genevoise du C. A. S. une belle couronne de fleurs alpines (chardons bleus et edelweiss), qui fut placée au sommet de la colonne et a rappelé ce que fut Tyndall pour l'alpinisme suisse.

Vainqueur du Weisshorn le 19 août 1861, avant la fondation du Club alpin suisse, auteur de « The Glaciers of the Alps » et de beaucoup d'ouvrages se rapportant à la haute montagne, ami des pâtres et des paysans du pays, s'occupant du bien-être des campagnards et qui fut en quelque sorte le créateur de Belalp.

C'est en 1871 qu'il fit pour la première fois connaissance avec ce merveilleux coin des Alpes suisses, et c'est en 1877 qu'il y construisit la jolie villa qui était alors la plus élevée de l'Europe et où il étudia de près la nature et la vie des hautes Alpes.

Comme physicien, collègue, disciple, ami et successeur de Faraday à la direction de l'Institut royal de Londres, Tyndall, contribua pour une très large part à la diffusion de la science des glaciers et de tout ce qui se rattachait à la haute montagne.

M. Correvon remercie Mme Tyndall, qui fut la fidèle et intelligente collaboratrice de son mari de la pensée qu'elle a eue de doter les Alpes suisses d'un monument à la silhouette sobre et en parfaite harmonie avec le paysage. Il la félicite d'avoir trouvé elle-même cette idée de la pierre dressée et l'assure de toute la sollicitude de la section genevoise du C. A. S. qui prend très volontiers le monument sous sa protection.

M. l'ingénieur Pariani, président de la section Intra du Club alpin suisse italien, dépose également une superbe couronne en fleurs alpines cueillies par les membres de sa section sur le monument de celui qui, le premier tenta sérieusement l'ascension du Cervin du côté italien et qui atteignit le pic Tyndall (4122 m.) en 1861 déjà, de celui qui fut l'un des pionniers des clubs alpins et des études de la vie à la haute montagne.

Son charmant et poétique discours a été très applaudi.

On sait que Tyndall habita Belalp pendant près de 20 ans et qu'il attira dans cette station superbe et élevée toute l'élite de la société anglaise et scientifique. Sa veuve a fait aux alpinistes les honneurs de la maison du fameux professeur et a fort aimablement invité les 47 alpinistes à dîner à l'hôtel. Des chants alpestres et patriotiques ont été exécutés, soit auprès du monument, soit sur la terrasse de l'hôtel en face des alpes vaincues par Tyndall le Weisshorn et le Matterhorn.

Incendie de forêt

Un incendie a éclaté dimanche après-midi à 3 heures à l'extrémité du lac Tanay, au lieu dit En Pelay. Une trentaine de gros sapins ont été détruits. Une équipe de Vouvry est montée pour combattre l'incendie, qui continuait ce matin.

Un vétéran du gouvernement

M. le Conseiller d'Etat Henri Bioley, Chef du Département de l'Intérieur, a célébré le 13 août le 70me anniversaire de sa naissance.

A cette occasion, M. Burgener, président du Conseil d'Etat lui a présenté en séance de vendredi, les félicitations et les meilleurs vœux du corps exécutif et lui a remis une gerbe de fleurs.

M. Bioley a repondu en remerciant en termes émus ses collègues dont il est le doyen.

Né à Forli, le 13 août 1841, M. Bioley fut appelé très jeune aux plus hautes fonctions du pays. A l'âge de 30 ans, en 1871, il était élu Conseiller d'Etat. Ayant démissionné en 1883 il fut nommé président du Grand Conseil de 1893 à 1895; puis Conseiller national en 1901, pendant une période législative. Il accepta de nouveau de faire partie du gouvernement et dirige actuellement avec beaucoup de compétence et un grand sens des affaires l'important dicastère de l'Intérieur.

L'honorable vétéran du gouvernement compte quarante années consacrées au service de son pays. Il a conservé toute sa verdeur d'esprit et sa jeunesse de cœur qui se traduit par une exquise urbanité.

Nous nous associons aux vœux présentés au jubilaire et souhaitons que la patrie valaisanne puisse encore compter longtemps sur ses éminents services.

Echos

Un pays ou l'on devient vieux

Le pays où l'on vit le plus longtemps, c'est sans conteste la Bulgarie. Ce petit royaume compte, en effet, plus de 3,800 centenaires sur 3 millions 800,000 habitants, alors que l'Allemagne, avec ses 55 millions d'habitants n'en a que 78; la Grande-Bretagne n'en a que 146; la France 213 et la Suisse — qui le croirait — pas un seul.

On note d'autre part qu'à Paris le nombre des octogénaires est actuellement de 10,509 que les nonagénaires dépassent le chiffre de 620 et que, parmi eux, cent approchent de leur siècle. Enfin, six Parisiens atteignent même 102 ans.

Un mirage au Bois de Boulogne

Une conséquence inattendue des températures excessives que nous subissons: le phénomène du mirage, bien connu des voyageurs qui ont parcouru le grand désert d'Egypte ou d'extrême sud algérien, vient d'être observé à Paris, au bois de Boulogne, par M. V. Fournier, membre de la Société astronomique de France.

Voici le récit de M. Fournier:

« Je suivais, dit-il, vers 7 h. 30 du matin, en compagnie d'un ami, M. Bierre, l'allée des Acacias, au bois de Boulogne. Nous allions dans la direction de la Cascade.

» Quelque temps avant d'arriver à la hauteur du tir aux pigeons, j'aperçus, à environ 5 ou 600 mètres en avant de moi, une nappe d'eau couvrant le milieu de la chaussée. Cette eau semblait extrêmement limpide et calme. Les coteaux de St.-Cloud, formant l'horizon, s'y réfletaient, de même que le ciel bleu; je voyais s'y réfléchir également la silhouette d'un cycliste, que j'apercevais d'ailleurs assez loin au-delà.

« J'attirai l'attention de M. Bierre sur cette nappe liquide: il l'aperçut aussitôt, ainsi que tous les détails dont je parle ci-dessus; et nous émîmes l'hypothèse que cette inondation de la chaussée devait provenir de la rupture de quelque conduite.

» A mesure que nous approchions, la limpidité de la nappe diminuait. Et bientôt, nous constatâmes que là où nous voyions précédemment un lac il n'y avait pas la moindre trace d'humidité. Ce que nous venions d'observer n'était probablement autre chose qu'un effet de mirage.

» Il est intéressant de remarquer que ce fait, loin de se produire sur un vaste espace découvert, était visible sur une route, pas très large, en somme, et bordée de chaque côté par des arbres élevés.

» J'ajouterai que la partie de l'avenue où nous avons observé ce mirage est goudronnée, anciennement. Le ciel était couvert pour tout le bois; il était bleu à l'horizon... Le soleil donnait sur les coteaux de Saint-Cloud. »

L'effet du mirage observé par M. V. Fournier était dû sans doute, à la sécheresse de l'atmosphère... Tout comme au Sahara!

La cisaille du soldat allemand

On va prochainement doter toutes les unités tactiques de l'armée allemande d'un certain nombre de cisailles (pinces de treillageurs) pour abattre plus rapidement les obstacles en fil de fer installés aujourd'hui sur le front de tous les ouvrages défensifs pour tenir l'assaillant sous le feu du défenseur. Jusqu'à présent les troupes du génie (pionniers) avaient seules un certain nombre de cisailles. De récentes expériences faites à Thorn, à Strasbourg et à Metz, ont montré que l'outillage employé était insuffisant et servi par un personnel trop peu nombreux.

Les cisailles adoptées seront de deux modèles différents: l'un porté par des hommes désignés, l'autre transporté avec le train de combat. Les grandes cisailles seront distribuées en cas de nécessité.

NOUVELLES DIVERSES

La santé du pape

Le pape, a eu, dans la soirée de samedi un peu d'angoisse avec réaction fébrile. La température est montée de 37,6 à 38,2. L'« Osservatore Romano » publie des bulletins rassurants et reproche aux journaux pessimistes leurs exagérations.

Les nouvelles sur la santé du pape sont toujours meilleures. Pie X a passé une nuit tranquille. La fièvre a disparu. Le pape est entré définitivement en convalescence, mais celle-ci sera longue à cause de la faiblesse générale.

Les pourparlers franco-allemands

M. Jules Cambon, ambassadeur de France et M. de Kiederlen-Waechter ont eu samedi un court entretien. Il est probable qu'une nouvelle conversation aura lieu dans le courant de la semaine. Les échanges de vues continuent normalement.

Le bruit court que M. de Kiederlen-Waechter ira à Marienbad le 22 août faire une cure.

Un croiseur échoué

Le croiseur cuirassé « San Giorgio » qui faisait, samedi soir, des essais de machines près du port de Naples, a heurté un rocher, près de Posilippo et s'est échoué. Deux voies d'eau se sont ouvertes. Les travaux de renflouement se sont poursuivis toute la nuit. L'accident aurait été causé par le fait qu'une bouée aurait été déplacée.

Le choléra en Turquie

On a enregistré samedi 24 décès dus au choléra et en outre 836 cas, dont 24 mortels dans le quartier de Haskoi.

Le choléra s'étend chaque jour davantage. Pendant les dernières vingt-quatre heures, on a constaté 31 cas à Ipek, 12 à Diakova et 5 à Mitrowitza.

Tremblement de terre

Un tremblement de terre de trois secondes a été ressenti samedi à Villa Reale (Algarves, Portugal). La population a été prise de panique. On ne croit pas qu'il y ait des victimes.

Dernière Heure

Incendie de la gare badoise de Bâle

Le feu a éclaté à la nouvelle gare badoise de Bâle.

Le bâtiment central était déjà recouvert d'un toit en bois auquel le feu a probablement été communiqué par les étincelles d'une locomotive employée aux travaux de construction. Les étincelles volaient de tous côtés et enflammèrent des marchandises déposées dans la cour de la fabrique de produits chimiques Geigy.

La fabrique était elle-même menacée, mais de prompts secours empêchèrent le sinistre de s'étendre. Vers neuf heures et demi, les pompiers purent localiser le feu. Les dégâts sont très importants.

BALE, 13. — L'incendie de la nouvelle gare bâdoise a été complètement maîtrisé au cours de la nuit. La façade du bâtiment central, destiné aux guichets des billets, a surtout souffert et devra être démolie. Les dégâts sont estimés à plus de 100,000 fr. en partie couverts par des assurances.

Des remerciements ont été adressés aux participants du cours préparatoire militaire qui, apercevant le commencement du sinistre au moment où ils rentraient d'un exercice, se portèrent immédiatement sur les lieux et assurèrent le service d'ordre avec beaucoup de dévouement et de tact.

La reconstruction des parties endommagées de la gare nécessitera non loin d'une année ce qui retardera l'ouverture à l'exploitation de la nouvelle gare.

Depuis samedi soir, à 11 h. 1/2, le dépôt de charbons Raab-Carcher et Cie est en flammes. L'incendie durait encore dimanche.

La chaleur et les insolations

BERLIN, 14. — Un grand nombre de personnes ont été frappées d'insolation sur les routes.

Aux bains de Wannsee, treize personnes ont été frappées d'insolation; aux bains de Muggelsee, sept.

Presque toutes les heures, on amène aux hopitaux des victimes de la chaleur excessive.

Un cocher, âgé de 29 est devenu subitement fou sur son siège. Il descendit de sa voiture et battit les passants avec son fouet. Il a été conduit à l'hôpital, après avoir été maîtrisé avec peine.

Deux trains se rencontrent

PARIS, 13. — On mande de Milan à l'«Echo de Paris»: Un train de voyageurs a tamponné à Lodi un train de marchandise. Il y a 30 blessés, dont 20 grièvement.

Les grèves en Angleterre

LIVERPOOL, 13. — Les troupes ont escorté encore toute la journée d'hier les camions chargés de marchandises; quatre magistrats les accompagnaient, prêts à faire les sommations légales en cas d'intervention des grévistes. Le service des tramways est toujours interrompu à Glascow.

LONDRES, 14. — Des scènes de violence se sont déroulées à Liverpool, hier après midi à l'occasion de manifestations de 100,000 ouvriers des transports, en raison de l'extension des désordres.

On fit appel aux réserves de police pour déblayer les rues. Les agents ont été battus, la police chargea la foule à plusieurs reprises. Un combat furieux s'engagea et dura quelque temps; il y a beaucoup de blessés.

Sur le remède à la mode: LES PILULES PINK.

Il est indispensable que toutes les femmes sachent ce que peuvent faire pour elles les Pilules Pink, le meilleur médicament pour les femmes, médicament qui est une source de forces mises à la disposition de celles qui se plaignent constamment d'être faibles.

Les Pilules Pink donnent d'abord de l'appétit, des forces et de bonnes digestions. Les Pilules Pink sont un excellent régulateur des fonctions féminines. Les Pilules Pink donnent du sang et elles tonifient le système nerveux. Les Pilules Pink sont bonnes pour tous les tempéraments. Les jeunes filles en ont tout autant besoin que les jeunes femmes et que les femmes parvenues à l'âge critique.

Voici le cas d'une personne qui, minée par l'anémie, était à bout et sur le point de laisser complètement son travail. Voyez ce que les Pilules Pink ont fait pour elle:

Mme Anaïs Hurny, qui demeure Villaret 22, Chemin des Epinettes, à Lausanne, écrit:

« J'étais dans un très mauvais état de santé et je ne savais plus que faire, ayant déjà suivi plusieurs traitements sans le moindre succès. J'ai heureusement entendu vanter vos excellentes Pilules Pink et j'en ai fait usage espérant qu'elles pourraient me donner la guérison que les autres médicaments avaient été incapables de me donner. Les Pilules Pink comme on me l'avait annoncé m'ont parfaitement guérie. Je suis de nouveau très bien portante. Je me sens forte, je mange et je digère bien, je n'ai plus d'insomnies, plus d'oppression, plus de palpitations. Je travaille maintenant sans fatigue et j'ai de nouveau très bonne mine »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les bonnes pharmacies et drogueries et au dépôt: MM. Cartier et Jörin, droguistes, Genève; frs 3,50 la boite; frs 19 les 6 boîtes, franco.

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (12)

Lucile

— Je ne craignais rien, Mrs Edwards, balbutia-t-il avec confusion.

— Je ne pouvais pas savoir, fit-elle, dédaigneuse. On s'imagine que nous ne sommes bon à rien...

— Ce qui m'étonne, dit le squire, reprenant courage, c'est que vous ayez pu amasser tout cet argent!

— Ah! ça n'a pas été facile, fit Anne.

Elle hocha la tête avec véhémence, d'un geste plein d'amertume et de fierté. Il y avait un défi au Destin même dans l'attitude de cette petite tête, sous son faux « tour » de cheveux noirs et son bonnet de veuve. Le squire fut surpris tout à coup du profond dégoût de soi-même. Avec sa carnassière gonflée de gibier et ses grandes bottes alourdies par la boue des marais, il se vit sous les espèces d'un frelon inutile. La pensée du bas de coton plein de gros sous lui fit mal au cœur et il sentit qu'il ne pourrait jamais prendre ce pauvre argent; il lui eût semblé perpétrer un vol.

— Ecoutez, Mrs Edwards, dit-il, souriant avec embarras, je n'ai pas du tout besoin de cet argent, vous savez!

Anne le regarda offensée, quoique incrédule.

La petite Elmire ne put retenir une exclamation de joie:

— Oh! mère! dit-elle.

— Silence! fit la veuve. Je ne sais ce que vous voulez dire, continua-t-elle s'adressant au squire.

Le sourire d'Eben s'accentua, mais il eut l'air tout effrayé et ses yeux baissèrent devant ceux de la petite femme.

— Mais, ce que je dis!... Je n'ai pas besoin de cet argent, pour cette fois. J'ai tout ce qu'il me faut... Gardez-le jusqu'à l'en prochain.

Eben Merritt eut soudain la sensation qu'un être aimé de griffes, becs et ongles lui sautait au visage. Le cri d'indignation de la veuve fut si aigu qu'il recula d'un pas effaré comme si elle l'eût frappé.

— Garder cet argent?... criait-elle. Et pourquoi le garderais-je, s'il vous plait? Il est à vous, je pense! Nous n'en avons pas besoin. Nous ne sommes pas des mendiants! Nous ne demandons rien à personne! Ah! ah! squire Merritt, je vous connais!... Je vous connais. Mais on ne me prend pas sans vert, moi!

— J'ai peur de ne pas bien saisir, balbutia le pauvre squire.

— Je vous connais! répéta Anne.

Elle venait d'imaginer que le squire méditait d'entrer en possession de tout son bien en laissant s'accumuler la somme des intérêts, mais Eben, naturellement, ne pouvait deviner son idée. Abandonnant tout espoir de comprendre ces mystérieuses insinuations, il coupa court selon la méthode masculine, pour se débarraser d'un sujet désagréable. Ouvrant son carnier, il en tira deux beaux perdreaux.

— Voyez Mrs Edwards, fit-il gaiement. J'ai eu de la chance aujourd'hui. J'ai tiré huit de ces gaillards.

Mais Anne était incapable d'une si prompte évolution mentale. Jetant un regard mi-indifférent, mi-dédaigneux sur le gibier:

— Je n'entends pas grand'chose à la chasse, dit-elle brusquement.

Anne, dans l'intimité, était une femme quinteuse et autoritaire; mais en société, elle savait se contenir, revêtant pour ainsi dire les aspérités de son esprit d'un voile de politesse et de cérémonies. Depuis ses malheurs, ce voile se dérangeait plus facilement et montrait avec l'impudeur de l'affliction la nudité morale de cette femme devant ceux à qui elle eut désiré le plus la cacher. Anne Edwards aurait refusé de croire jadis qu'elle se serait conduite ainsi avec le squire Merritt. Il déposa quatre perdreaux sur la table.

— Je vais vous laisser ces gens-là pour souper, Mrs Edwards, dit-il légèrement.

Mais il tremblait un peu, car cette femme semblait repousser les dons comme des coups.

— Grand merci! fit Anne sèchement. Vous ferez mieux de les apporter à votre femme. J'ai déjà des provisions dans le garde-manger.

Elmire ne put retenir un petit murmure et jeta un regard terrifié et surpris vers sa mère. Le garde-manger était vide; rien dans la marmite; tout à l'heure on ferait cuire un peu de bouillie de maïs pour souper. Il y avait quelques vieux légumes à demi desséchés dans la cave, mais rien autre dans la maison. Anne mentait. Sur quoi le squire fit preuve d'une finesse inattendue.

— Vous pourrez les donner aux chiens, si vous n'en voulez pas. Mrs Edwards, dit-il gaiement. Ma femme a déjà du gibier à ne savoir qu'en faire, nous ne pouvons plus voir les perdreaux. Je viens de passer chez le notaire Means, et je lui en ai laissé une paire.

La physionomie d'Anne changea; son visage s'éclaira soudain d'un beau sourire de commande.

— Dans ce cas, dit-elle gracieusement, j'accepte; si toutefois je ne dois pas vous en priver.

— Du tout, Mrs Edwards, du tout! Arrosez-les bien pendant la cuisson.

Il prit congé et s'en fut, après l'échange de nombreux compliments, sans rien comprendre à ce changement de front subit trop simple et trop candide pour deviner qu'il était le résultat de sa propre diplomatie. Le squire ne pouvait en effet imaginer que le cadeau fait à un riche lui donnait le droit d'offrir le pareil à celle qui était dans le besoin, en établissant entre les donataires une sorte d'égalité qui avait eu raison de la fierté de la veuve. En chemin il croisa Jérôme qui rentrait au logis son travail fini.

— Cours, mon gars! cria-t-il de la voix sonore que le gamin aimait tant. Dépêche! Tu trouveras quelque chose de bon chez toi pour souper!...

Et sur l'épaule du garçon, qui fixait sur lui un regard rayonnant de toute la tendresse qui avait amolli la rude fierté de son jeune cœur, le squire donna en passant une grande claque amicale.

XII

Le village possédait une bonne école mixte que, du vivant de leur père, les deux enfants Edwards avaient fréquentée assidûment. Désormais ils n'y allèrent plus qu'en hiver, et quand des travaux plus pressants ne les retenaient pas au logis.

Malgré le dur labeur, le court sommeil, la pauvre nourriture, Jérôme, vers ce temps-là commença à grandir, à se développer, donnant promesse d'un superbe physique. Il se mit à mieux remplir les habits de son pauvre père, dont Anne l'affublait pour ne pas avoir à en acheter d'autres.

La première fois qu'il parut à l'école revêtu d'une redingote du défunt — la veuve en avait resserré les boutons de manière à lui donner l'apparence la plus grotesque, les entournures des manches semblant attachées au milieu de la poitrine — un « grand » et deux jolies filles, le voyant arriver, se prirent à rire sous cape. Le grand, qui était le fils de Cyrus Robinson, le patron du « store » gras, rose, bien nourri, toujours chaudement vêtu et remuant des dollars dans ses poches, crut bon pour briller aux yeux de ses jeunes compagnes d'adresser à Jérôme quelques mordantes railleries sur sa défroque paternelle.

Exaspéré, n'étant sorti en cet accoutrement que sur l'ordre formel de sa mère, Jérôme ne fit qu'un bond, sauta à la gorge de l'insolent et transporté de rage, avec une force nerveuse qu'on ne lui soupçonnait pas, il ne lâcha son adversaire, le nez en sang et l'œil poché, que lorsque celui-ci lui eût juré de ne plus recommencer.

On acclama Jérôme. Le triomphe de ce gringalet sur le gros et grand Lisha Robinson semblait tenir du sortilège. Et tout fier de la victoire remportée sur le coq de l'école, le gamin se trouva agréablement rehaussé dans sa propre estime jusqu'au moment où le combat amena des conséquences imprévues.

Comme il rapportait au « store » un lot de souliers finis quelque huit jours, après la bataille, le marchand lui signifia qu'il eût à s'abstenir désormais de venir chercher de l'ouvrage chez lui, attendu qu'il n'en avait point

SENORITA

TONDEUSES 6-12
pour coiffeur, coupe parfaite et garantie, 3 mm fr. 5.—, 3 et 7 mm. fr. 5.50, 3, 7 et 10 mm. 6 fr. Tondeuse chevaux 3.50. La même avec une seule vis, 4,50

COUTEAUX ordonnance militaire à **fr. 2.50.** Pour Officiers fr. **3.50.**

Armes à feu

Flobert 6 mm fr. 2.50 Grand fr. 4.60. Revolver 6 coups 7 mm. depuis 5.50 Nickelé fr. 6,50 Pistolet, fr. 1.65.

SIRAL

est de beaucoup le meilleur brillant pour la chaussure. Se trouve chez :
la Sté de Consommation Sierre
M. Etienne Mouton, épic. Sierre

L'ouvrier et les Veillées des Chaumières

H. Gautier, éditeur 55 quai des Gds. Augustins, PARIS.

Journaux illustrés paraissant 2 fois par semaine.

En vente dans les librairies et les gares ; 5 Ct. le numéro.

Abonnement d'un an 7 francs

On demande à acheter

de suite à Sion, aux environs ou dans la région, propriétés de rapport ou d'agrément, fermes, terres de culture, moulins, usines, fabriques, hôtels, sanatoria, toutes industries ou commerces de gros, demi gros et détail, alimentation, vins en gros, nouveautés, hôtels, cafés, transports, constructions, briqueteries, scieries, quincailleries, bois, charbons, cycles, automobiles, horlogeries, tailleries de pierres fines, etc. Ecrire: **Banque Moderne.** 33 Rue de Berne, **Paris.** Commandites; prêts. Renseignements gratuits. — Solution rapide (15ème. année).

Travaux d'impression
en tous genres
Imprimerie GESSLER
Rue de la Dent-Blanche
Beau choix d'étiquettes de vins
Exécution à toute heure de faire-part de décès
Livraison rapide et soignée à des prix :: très modérés ::

Nervosan

Dernière conquête dans le domaine médical. Recommandé par MM. les médecins contre la **nervosité**, pauvreté du sang, anémie, migraine, manque d'appétit, l'**insomnie**, les convulsions nerveuses, le tremblement des mains, suite de mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, la **nevralgie**, **la neurasthénie** sous toutes formes, épuisement nerveux et la **faiblesse des nerfs.**
Remède fortifiant le plus intensif de tout le système nerveux.

Prix fr 3,50 et 5.— avec marque ci-dessus.
En vente dans les pharmacies. Dépôts: Pharmacie V. Pitteloud à Sion, Borel, à Bex, J. Gensch Brigue.
Avertissement! Refusez les imitations de moindre valeur ou les prod. offerts en remplacement et exigez expressément le Nervosan

Plantations forestières, etc.

Beaux plants de toutes essences sont à disposition pour plantations d'automne.
S'adresser dès maintenant pour être servi à temps chez **G. Meillefer à la Tine** (Pays d'Enhaut). H. 25522 L.

SAVON D'OR Schuler
Le gros morceau carré 40 ct.
Le double morceau 35 ct.
Jolies primes gratuites!

Position d'avenir

est offerte à Monsieur capable par la vente de chaux de fourrage renommée aux agriculteurs et revendeurs. Se prête aussi comme gain accessoire.

Dr HARDUNG et Cie, fabrique de produits chimiques, Aussig-Schonpriesen (Bohême).

Femmes

dans les retards n'employez que le
MENSTRUOL
Prix, 6 fr franco. Efficacité garantie.
Dépôt général: PHARMACIE DE LA COURONNE, **Lapontroie** (Alsace Allemagne No. 589.

L'Arome MAGGI
Marque „Croix-Etoile"
permet de préparer une cuisine savoureuse sans qu'il soit besoin d'avoir recours à des ingrédients coûteux. Très avantageux quant au rendement, il est par conséquent **d'un emploi très économique.** Recommandé par
Vve. Joseph Viglino, Monthey.

Instruments de musique

Pianos, Harmoniums, Violons, Mandolines, Cuivres, Bois, Tambours, Gramophones, Zithers, Accordéons
Musique pour tout instruments. — Accords et Réparations.
Instruments d'occasion.
Prix très modérés.
H. HALLENBARTER, SION
RUE DE LAUSANNE

LE TORRENT

Jean Balme avait été voiturier dans son pays, en Savoie, employé par des loueurs, faisant le service du courrier entre la petite ville resserée dans un vallon et le dernier village de la montagne, après lequel on ne pouvait monter plus haut, qu'à mulet par le sentier qui continuait la route. Il s'était habitué à ce trajet journalier, partant et repartant aux mêmes heures, s'arrêtant aux mêmes endroits, soignant ses chevaux, accélérant ou ralentissant leur marche, sifflant son chien, qui courait à côté de la voiture sans une défaillance, le prenant de temps à autre auprès de lui, l'abritant sous son manteau au moment des bourrasques. La route qu'il parcourait était parallèle à un torrent qui descendait du glacier blanc et noir dont la masse surplombait le paysage. Il avait ce torrent tantôt à sa droite, d'autre fois à sa gauche le franchissant à tout instant sur les ponts de pierre d'une arche, écoutant sans cesse son fracas d'eau sur les pierres, regardant son remous rageur et terrible, suivant machinalement des yeux sa fuite pressée, éperdue, aussi rapide que la locomotive et le vent

Puis il avait quitté tout cela, son métier et son pays, sa route de montagne et son torrent, ses chevaux et son chien, pour faire son service militaire dans la région lyonnaise. Comme son temps finissait, il perdit son père et sa mère, rencontra une jeune fille, qu'il épousa, et décida alors de ne plus retourner « che zlui » où plus rien ne l'appelait, chercha du travail, trouva une place d'homme de peine dans une filature. Il vécut dans la ville embrumée par ses deux fleuves, habita un noir et triste quartier, n'ayant, aux quelques instants de repos de son labeur, que la vue rapide des superbes quais, des vastes ouvertures sur le ciel, des ombrages, des places magnifiques. Le plus souvent, il restait chez lui, auprès de sa femme et de la petite fille qui leur était née, aidant la mère, faisant jouer l'enfant. Il était tranquille et doux de nature, il devint casanier, replié sur lui-même, bornant son existence entre l'usine où il gagnait son pain et celui des siens et la chambre où tous trois vivaient. Il se sentait heureux de tout ce qui l'entourait, du sourire de la mère, du rire de l'enfant, de l'odeur de la soupe aux choux, de la couleur d'un verre de vin, d'un rayon de soleil qui dorait parfois sa misère.

Aucun bonheur ne dure, et celui-là ne pouvait pas durer plus que les autres. L'enfant tomba malade, le médecin vint, hocha la tête ordonna des médicaments, un régime, mais en vain. La petite fille partit, puis la mère tomba à son tour: le même médecin fut appelé, constata la fatigue; la consomption, le mal de misère, et la mère s'en alla où était sa fille, quitta la maison noire, pour la terre plus noire encore.

Jean Balme se vit seul, hébété, ne comprenant pas pourquoi le sort, ou la providence, s'acharnait ainsi contre lui, qui n'avait fait de mal à personne qui avait tout accepté de la vie et que la vie punissait hâtivement par la mort. Au lendemain du jour où il enterra la femme dans la même fosse commune que l'enfant, il reprit le chemin de son usine, se remit au travail, remua les mêmes fardeaux Le soir, harassé solitaire, perdu dans la foule, il regagna son logis, et, sans manger, sans allumer la petite lampe qui avait éclairé son humble bonheur, il se coucha, ne pleura même pas, tomba au lourd repos du sommeil des vaincus.

Au milieu de la nuit, il entendit une clameur assourdissante, un bruit de voix qui allaient venaient, couraient, l'appelaient pour courir avec elles. Par moments, une accalmie et comme un gazouillis d'oiseaux buvant à un ruisselet parmi les pierres, puis la clameur recommençait plus haute, plus forte, précipitée, un bruit grondant comme le tonnerre et comme la tempête. Jean Balme se réveilla tout à fait se dressa, trembla dans l'obscurité. Il avait reconnu la voix impérieuse du torrent qu'il longeait jour et nuit, aux jours de sa jeunesse alors qu'il faisait claquer son fouet, excitait ses chevaux, parlait à son chien, en montant de la ville au bourg, en descendant du bourg à la ville. Il crut que l'eau de la montagne traversait dans sa chambre, emportait son lit comme une barque et, d'un élan furieux franchissant l'espace, le rejetait aux défilés verts et noirs où grondait l'eau, où le glacier éblouissant se dressait au-dessus des nuages.

L'aube pâlit sa vitre ;il se leva, chargé du poids de son malheur, mais distrait malgré lui par cette voix d'appel qui bruissait et criait à ses oreilles .Il mangea un morceau de pain partit pour la filature. Pendant tout le chemin à travers les rues noires, il entendit le torrent comme s'il passait dans le ruisseau et submergeait la rue. Toute la journée, il l'entendit encore dominant le bruit des métiers. Le soir il sortit par la ville, marcha vers les quais de la Saône et du Rhone, et il entendit toujours plus haut que la Saône et plus haut que le Rhône. Il usa sa nuit à errer par les rues, à monter par les faubourgs, poursuivi par la clameur de l'eau se battant avec les pierres, et vers le matin, il rentra chez lui, fit un paquet des objets auxquels il tenait le plus, enferma dans sa valise, comme dans un cercueil les derniers vêtements de sa femme et de sa fillel, fut chercher un brocanteur, lui vendit le reste, demanda au chef de l'usine de régler son compte, prit le train dont le bruit assailli son sommeil. Le soir, il se retrouvait en Savoie dans sa vieille ville, qui sentait le bétail, le laitage et le fromage. Le lendemain, il avait revu son patron-loueur, obtenu un coin pour se loger et refait son engagement de courrier. Tout de suite, il repartit, harnacha ses chevaux, les attela, franchit le seuil de la cour. Un chien assis qui ressemblait à l'autre, un chien à poils rudes, gris et noirs, qui le regarda avec ces yeux humains et parlants, qu'ont seuls les chiens. L'œil du chien, interrogateur et réfléchi, lorsqu'il observe son maître, ne ressemble à l'œil d'aucun animal, œil rond du poisson et de l'oiseau, œil de pierre précieuse topaze ou émeraude, du chat, œil bombé et sombre du cheval. L'animal regarda l'homme l'homme regarda l'animal, les tristesses de la vie consciente et de la vie muette, s'échangèrent, et lorsque la voiture partit, le chien la suivit.

A quelques centaines de mètres, la voix du torrent s'éleva claire, retentissante, l'eau apparut briliante comme de l'argent, blanche et rose de la lumière du matin. Elle descendait pendant que Jean Balme montait. Il revit le paysage de sa vie, les prairies émaillées de pâquerettes et de boutons d'or, encadrées de peupliers, les ruisselets bordés de vieux saules, l'herbe haute où paissaient les vaches rousses, les chaumières et les chalets aux fumées bleuâtres et, au-dessus de cette vie pacifique, le formidable drame immobile, aux changeants aspects, aux scènes multipliées, des montagnes énormes, aux flancs recouverts de forêts ou dénudés jusqu'aux rocs.

Jean Balme a gardé sa douleur et raisonné sa vie au long de ce torrent qui a violenté son chagrin et calmé son cœur. Il se dit amèrement que c'est là qu'il fallait revenir avec les deux êtres auxquels il appartenait et étaient à lui. Il se figure parfois qu'ils l'attendent en haut de la montagne lorsqu'il part d'en bas, et au creux de la vallée lorsqu'il descend du haut. Il ne les trouve pas, il remonte résigné. S'il a ignoré la joie, il a appris le calme. Il ne se remariera pas. Il continuera, chaque jour à regarder le chien qui ne le quitte pas, vit tout le jour auprès de lui, couche auprès de son lit la nuit. Partage avec lui le repas de l'étape et de l'arrêt. Et tous deux suivent la route et le torrent, pareils à la vie qui passe, qui court, se précipite, finit et recommence toujours.

LE „PAPILLON"

Le dernier numéro du « PAPILLON », le journal humoristique de la Suisse romande fera dérider tous les fronts. Il contient des gravures et des textes de nos meilleurs caricaturistes et de nos gais auteurs.

Le « PAPILLON » est par excellence le journal de la famille.

à donner aux mauvaises têtes, aux garçons querelleurs.

— Alors, si votre grand dadais de fils m'avait rossé, après avoir ri de l'habit de mon père, au lieu que ce soit moi qui lui aie donné une pile, vous me trouveriez de l'ouvrage, hé m'sieur Robinson? s'écria-t-il enfin, le toisant avec l'audace que donne le parfait mépris. Bien le bonsoir!

Et il sortit de la boutique en faisant claquer la porte.

D'abord soulevé par l'indignation et la colère, il pensa à peine à l'embarras où il allait se trouver, privé de son gagne-pain. Mais à mesure qu'il se rapprochait de sa demeure, l'image de sa mère et du désespoir qu'elle allait éprouver à la mauvaise nouvelle se présentait de plus en plus vive à ses yeux.

« Comment ferons-nous pour payer les intérêts maintenant? Et que dira mère? » se répétait-il, angoissé. Pourtant, le cas échéant, il eût rossé Lisha Robinson comme la première fois. Il n'avait point encore appris à courber la tête devant la nécessité.

Comme il marchait à regret sur la route claire, la neige lui renvoyant comme un miroir la clarté de la lune, en s'arrêtant parfois pour réfléchir, il vit de loin une silhouette étrange, projetant une ombre difforme. C'était son oncle Ozias Lamb courbé en deux sous le poids de plusieurs paquets de souliers coupés qu'il emportait chez lui pour les clouer et les finir. Ozias s'arrêta court en arrivant près de Jérôme.

— Ah! fit-il, c'est vous?

— Oui, m'sieur, répliqua Jérôme avec déférence.

Il respectait fort son oncle Ozias.

— Que faites-vous là?

— Je rentre

— Vous n'avez donc pas été chercher des souliers chez Robinson?

— Si fait, m'sieur.

— Où qu'y sont, alors?

Jérôme le mit au courant.

— Cela ne m'étonne pas. Je l'ai prévu quand j'ai su que vous aviez rossé Lisha, fit l'oncle Ozias. Qui m'aime aime mon chien.

Ozias, ricanant, changea son fardeau d'épaule.

— Lisha en fait deux comme vous, reprit-il, Comment diable avez-vous fait pour le « tomber »? Pris sous les jarrets, hé?

Jérôme fit un signe affirmatif.

— C'est un bon truc; je le connaissais bien quand j'avais votre âge. Alors Robinson ne veut plus vous donner de souliers? Qu'est-ce que vous allez faire?

— Sais pas!... fit Jérôme.

Et il eut peine à retenir un sanglot. Après tout, il n'était qu'un enfant, et son oncle Ozias lui semblait le seul protecteur naturel qu'il eût.

— Bah! pleurer! Un homme comme vous! dit l'oncle. Ecoutez un peu voir!

Il se mit à réfléchir, tandis que Jérôme, s'efforçait de retenir ses larmes.

— Je vais vous dire! reprit Ozias. Ceci est un des cas où le serpent et la colombe doivent marcher de concert. Il va falloir s'ingénier un brin. Ne vous faites pas de bile, Jérôme, et ne laissez pas votre mère s'en faire non plus. Je vas prendre un lot de plus de souliers chez Robinson; il pensera que Belinda va se mettre à piquer — elle ne l'a jamais fait encore — ou il pensera ce qu'il voudra, c'est pas mon affaire de réglementer ce qu'il pense; c'est chez moi que vous viendrez chercher de l'ouvrage. Seulement, faudra rien dire! Pas de bavardages! Pas un mot à personne, sauf à votre mère, et encore y aura pas besoin de lui conter la chose par le menu. J'ai déjà fait travailler dans mon temps. Je vous payerai un peu mieux que Cyrus Robinson. Vous direz à votre mère que l'oncle Ozias a pris tous les souliers que l'autre fait faire, et que c'est chez l'oncle qu'il faudra venir les chercher. Elle pensera ce qu'elle voudra, elle aussi. Les femmes n'ont pas besoin d'en savoir trop long.

— Non m'sieur, fit Jérôme.

— Vous pourrez venir prendre l'ouvrage et le rapporter la nuit, pour qu'on ne vous «voye» pas, conclut Lamb.

De sorte que Jérôme fut obligé d'aller chercher l'ouvrage qui lui donnait le pain de chaque jour, à la nuit noire, comme un voleur, cachant souvent son fardeau dans un buisson s'il entendait approcher un passant. Sa droiture naturelle s'en trouvait grandement offusquée.

— C'est du mensonge, voilà ce que c'est! dit-il un jour avec colère, en chargeant sur son épaule le lot de souliers qu'il était venu chercher chez son oncle.

Ozias eut le rire amer de celui qui en est arrivé à rire des choses tristes, puisqu'il n'y en a plus de gaies pour lui.

— Oui. Voilà, ou nous en sommes!... Il faut mentir pour faire son salut aujourd'hui dit-il, avec un dur ricanement.

Et soudain, avec l'impitoyable franchise du réformateur-né poussé à dire ce qu'il croit vrai, que ce soit bon ou mauvais, pour le bonheur ou le malheur de ceux qui l'entourent, qui force l'enfant à la mamelle à avaler bon gré mal gré la forte nourriture qui convient à l'homme fait, il continua, tandis que le gars l'écoutait, un peu effarouché, mais sentant peu à peu flamber dans son jeune cœur les désirs de vengeance du vieillard.

— Oui, c'est comme ça, reprit Lamb. Vous vous en apercevrez bien tout seul, dans le dur sillon qu'il vous faudra faire sans que personne vous vienne en aide: autant vous le dire tout de suite. Ainsi, vous n'aurez pas de déboires. Qui est prévenu est armé. Le serpent a son sac à venin et l'abeille a son aiguillon; toutes les bêtes ont bec et ongles pour se défendre. Celles qui n'ont pas d'armes ont des ailes comme les oiseaux. De sorte que si elles ne peuvent pas se battre, elles peuvent toujours ficher le camp. Mais les êtres humains qui sont pauvres et honnêtes, simples sur qui les autres tapent dur, n'ont ni bec ni ongles, ni ailes, eux! D'ailleurs s'ils en avaient ils ne devraient pas s'en servir pour se battre disent les ministres. Ce serait un péché. Ils n'ont pas d'armes naturelles. La Providence a négligé de leur en donner. Alors, m'est avis que s'ils veulent se tirer d'affaire, ils n'ont d'autre recours que de voler quelques-unes de ses armes au diable, pendant qu'il a le dos tourné, de manière à pouvoir se mesurer ensuite avec lui sans trop de désavantage.

Jérôme, fort heureusement, ne comprenait pas au juste tout ce que lui disait son oncle, retirant seulement de ces discours l'impression vague que l'homme doux et simple de cœur n'en mène pas large, comparé aux serpents et aux bêtes à cornes. Mais il n'imagina pas un instant que celui-ci lui conseillait de voler ou de mentir pour se pousser dans le monde — ce qui d'ailleurs était fort loin de la pensée d'Oz as Lamb. Jamais le savetier, n'avait mis ses préceptes en pratique. Il était un honnête homme et sa parole valait un acte notarié. Mais bien qu'il n'eût de sa vie proféré un mensonge, il avait perpétré plus d'une manœuvre subtile à côté de la vérité. Il était matois et renfermé. « On n'est pas un menteur pour ne pas dire tout ce qu'on sait », déclarait-il volontiers. Quand il demanda plus d'ouvrage à Cyrus Robinson, il ne dit pas que sa femme devait travailler aux souliers mais il savait parfaitement que c'était ce qu'on inférait de sa démarche, et il se garda bien de contredire la supposition. Il défendit à Belinda de souffler mot de la chose à âme qui vive.

— Puisqu'il faut que le serpent nourrisse la veuve et l'orphelin, qu'il se comporte en serpent, dit-il.

Anne Edwards et la petite Elmire piquant leurs chaussures dans la journée, Jérôme prit peu à peu l'habitude de faire sa part de l'ouvrage — le clouage des semelles — dans l'échoppe de son oncle, à la nuit. Chaque soir chargeant sur son épaule la grappe d'empeignes cousues il courait chez Ozias. Il aimait mieux travailler auprès d'un homme qu'en compagnie de sa mère et de sa sœur; cela lui donnait un sentiment d'indépendance et de maturité. Et quand il tapait sur le cuir rigide ou tirait l'alène et le fil ciré, relevé par le sentiment de sa responsabilité, jouant vraiment son rôle de chef de famille, il regrettait moins de ne pouvoir se joindre aux parties du patinage et de traîneau des camarades.

(à suivre)